

**Conseil municipal du 19 juin 2024 à 20h30  
Salle du conseil Chavagnac**

**COMPTE RENDU ET DÉCISIONS**

Membres présents : 13

Membres excusés: 6 ( dont 1 procuration)

Présents : MARTY Annie, VILLEMUR Nadège, VEDRENNE Alain, FRERE Christophe, CHANQUOI Jean-Marie, SERRE Jean-Claude, TOCHEPORT Michel, LAFORGUE Catherine, LAGRANDCOURT Sylvie, MONTENERO Anne-Sophie, BERRIER Aurélie, LAVAL Jean-Claude, TAVET Alain,

Excusés: GARGAUD Stéphane (donne procuration à Michel TOCHEPORT), LAVAL Cécile, SELVES Céline, BOUQUIER Cyril, THIRRION Kristel, ROUSSEL Corinne

Mme MARTY Annie a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

**1-Modification du Tableau des emplois:**

Suite au départ de Marie Pestourie au sein d'une autre collectivité, il y a lieu de radier cet agent des effectifs au 06/07/2024 et de modifier le tableau des emplois comme suit :

	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Fonctions
<b>EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES</b>				
<b><u>Cadre emploi adjoint administratif</u></b>		<u>1</u>	<u>1</u>	
Dont :				
➤ Adjoint Administratif principal 1ère classe	35	1	1	Secrétaire de mairie
<b>EMPLOIS PERMANENTS CDD</b>				
<b><u>Cadre emploi adjoint administratif</u></b>		<u>1</u>	<u>1</u>	
Dont :				
➤ Adjoint administratif 2ème classe contractuel	9	1	1	Assistante de gestion administrative

<b><u>Cadre emploi adjoint administratif</u></b>		<b>4</b>	<b>4</b>	
Dont :				
➤ Adjoint technique 2ème classe	19,9	1	1	Cantinier
➤ Adjoint technique 2ème classe	20,28	1	1	Agent de restauration
➤ Adjoint technique 2ème classe	10,11	1	1	agent de service
➤ Adjoint technique 2ème classe	22,99	1	1	agent polyvalent en milieu rural

Une augmentation du temps de travail de Priscilla LAMY, déjà employée au sein de la commune et du SIVOS sera effective à partir du 08-07-2024 ( récupération des heures du secrétariat du SIVOS pour 5h50 hebdomadaires et de l'Agence Postale pour 3h15 sur 4 jours par semaine et un samedi matin sur deux.

Avec cette nouvelle organisation, la mairie restera ouverte telle qu'elle l'est aujourd'hui malgré les pertes d'heures suite au départ de Marie Pestourie sauf cas exceptionnel (maladie, formation et congés).

Alain VEDRENNE est le seul à contester ces dires. D'après sa déduction, 25h50 où Marie était présente en mairie contre les 14h50 affecté à Priscilla, il y aura forcément un impact sur le service Mairie. Ce qui correspond à une diminution de 12h00 hebdomadaires en sachant qu'au dernier conseil municipal, on a du faire du recrutement pour pallier au manque d'heures du personnel . Quelle incohérence ! Il est a noté que seul Alain VEDRENNE et deux conseillères relèvent cette incohérence flagrante. Plusieurs conseillers remarquent ne pas être gênés si l'amplitude horaire d'ouverture de la Mairie était diminuée.

Monsieur le Maire précise qu'un service d'aide aux communes a été mis en place par la Communauté de Communes pour la réalisation et la saisie des dossiers d'investissement des communes, ce qui enlève une charge de travail importante pour les secrétaires de mairie.

Rappel Horaires Ouverture :

-MAIRIE : Lundi Mardi et Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30-17h00  
 Jeudi de 9h00 à 12h30  
 Samedi de 9h00 à 11h30

-AGENCE POSTALE : Lundi, Mardi, Jeudi Vendredi de 8h45 à 11h45  
 Samedi de 9h00 à 11h30

**2-Vote des tarifs Cantine 2024-2025 :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter les tarifs de la cantine dès la rentrée scolaire 2024-2025 de 5 % suite à l'augmentation des coûts correspondant aux achats des matières premières et des charges de fonctionnement.

Le coût du repas sera de 3,22€ pour les enfants et de 6,87€ pour les adultes (enseignants et personnel)

### **3-Sécurisation Bourg de Grèzes :**

Suite au non respect de la vitesse dans le bourg de Grèzes, le conseil municipal décide d'installer un coussin berlinois avec 4 panneaux de signalisation pour un coût d'environ 800€. L'emplacement reste à définir.

### **4-Vente Impasse des Cigales:**

Un courrier recommandé a été reçu en mairie de la part de trois riverains (M. Pascal BOUTOT, M. Michel TOCHEPORT et M. Cédric DASCHIER) concernant le souhait d'acheter une partie du chemin situé au niveau de l'Impasse des Cigales. Chacun souhaiterait une partie du chemin communal jouxtant leur propriété respective.

Dans l'état, il s'avère qu'il y a une incohérence par rapport aux accès concernant la propriété de M. TOCHEPORT. Une décision sera prise en concertation avec les intéressés lors d'un prochain conseil municipal.

### **5-Élections législatives:**

Tableau des permanences en pièce jointe.

### **6-Divers:**

#### **\* Bâtiment 4 Routes des Pins :**

Une demande de DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) a été faite concernant la réhabilitation de ce bâtiment. Une somme de 46320€ nous sera octroyée.

Un entretien est prévu avec la personne en charge du montage des dossiers au sein de la Communauté de Communes pour finaliser les demandes et connaître les procédures à appliquer. Une réponse sera apportée lors du prochain conseil municipal. Une demande sera également faite à la Région pour une aide complémentaire.

#### **\*Bâches et bornes Incendie :**

-Réserve opérationnelle : Route des Mésanges , Mise en eau réalisée.

-Réserves à venir : Moulin Haut, Les Mothes (bâches)

La Borderie, Routes des trois Communes , Route du Raysse (bornes)

Une délibération est prise pour l'installation de ces 2 bâches et 3 bornes dans les deux années à venir.

Une aide de la Communauté de Communes est prévue dans le cadre de l'attribution du fonds de concours DECI (Défense contre l'incendie) .

\*Une demande de subvention complémentaire d'un montant de 550€ de l'association ACL Lou KK Lou a été faite à la commune pour participer au coût de la visite biennale pour le contrôle de la structure du chapiteau gagné par le biais du Budget Participatif. Le devis actuel s'élève à 846€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal souhaite que ce devis soit revu par un autre prestataire.

La commune prendra une décision lors du prochain conseil municipal.

\*Alain VEDRENNE informe le conseil municipal que : « l'implantation de la bâche incendie Chemin des Mésanges ainsi que la pose de la clôture ont été faites par le Maire et Luis, l'employé municipal. Ce qui a fait économiser environ 2000€ HT à la commune, ceci est un des multiples exemples des travaux réalisés par celui-ci qui fait économiser des milliers d'euros à la commune. Bien entendu, je ne parle pas du travail engendré par les affaires courantes dont il a une indemnité de Maire. »

\*Remerciements faits à Marie pour son implication au sein de la commune.

\*La Commission des Aînés propose de déposer des flyers à l'extérieur des bureaux de vote (Grèzes et Chavagnac) lors des prochaines élections du 30 juin et du 7 juillet, concernant le programme de la journée du 8 septembre 2024 organisée par La Commission des Aînés des Coteaux Périgourdins, L'Association pour le Patrimoine des Coteaux Périgourdins et Le Club Intercommunal des Aînés du Causse.